



apiDV Nouvelle-Aquitaine
(anciennement GIAA)

Accompagner, Promouvoir, et Intégrer les Déficients Visuels

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



apiDV Nouvelle-Aquitaine

Reconnu d'utilité publique depuis 1959 et habilité à recevoir des donations et legs

N° SIRET : 784 313 223 000 58

RAPPORT MORAL

La pandémie de Covid 19 a tout bousculé, en 2020.

Nous avons été obligés d'annuler ou reporter certains de nos événements (par exemple le repas de juin ou le club de lecture le Livre et la Théière).

Cependant, grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'équipe et des bénévoles de la délégation Nouvelle-Aquitaine d'apiDV, nous avons su nous organiser et adapter notre travail.

Nous avons assuré la continuité des services de Transcription, de Bibliothèque et du Club Emploi, pendant les périodes de confinement. Nous avons aussi maintenu le lien avec les bénévoles et les bénéficiaires de l'association, en communiquant et en proposant une écoute attentive et des conseils personnalisés. Les activités ont, ensuite, repris progressivement, au sein de nos locaux, car le développement de l'autonomie est un enjeu primordial dans le quotidien des personnes aveugles ou malvoyantes.

Nous avons ainsi pu noter le rôle essentiel des associations, au cours de la crise sanitaire.

La délégation a pu rester mobilisée notamment grâce au soutien renforcé des collectivités territoriales.

L'isolement des personnes a été une conséquence désastreuse de la pandémie. C'est pourquoi nous avons souhaité diversifier nos activités et proposer de nouveaux services, aux déficients visuels que nous accompagnons. Différents projets seront développés en 2021, auprès des étudiants et des seniors en situation de handicap.

Anna TOURON
Directrice de la délégation
du apiDV Nouvelle-Aquitaine



TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT MORAL	2
Nos prestations	4
Transcription de documents	4
Les formations	6
Nos productions en voix humaine	8
Orientation et accompagnement	12
Notre Club Emploi	14
Bilan	14
Les partenariats	15
Nos partenaires	16
La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France	16
Le département de la Gironde	17
Les communes	19
Kéolis	21
Notre fonctionnement	22
La bibliothèque sonore	22
L'organisation administrative	25
Nos moyens de communications	28
Les relations avec le siège	29

Nos prestations

Transcription de documents



Les travaux pour l'Université

Le service de transcription de documents n'a pas cessé son activité, malgré les deux confinements. L'Université de Bordeaux a continué de nous faire parvenir des supports pédagogiques et des examens à adapter pour les étudiants déficients visuels. Ceci leur a ainsi permis de poursuivre leurs apprentissages et de valider leur année.

En 2020, ce sont donc 249 heures de travail de transcription qui ont été fournies pour plus de 35 documents en audio, Braille, relief, numérique accessible.

L'adaptation des documents s'est effectuée à distance, sur les deux périodes de confinement, et a demandé une forte cohésion d'équipe pour se répartir les fichiers puis les reconstituer en respectant la structure d'origine et les délais impartis.

Les travaux pour le siège

La délégation est également venue en soutien du siège parisien pour la transcription d'ouvrages. Ce sont 11 livres qui ont été adaptés pour des transformations en audio ou en numérique accessible. Ces travaux ont représenté 403 heures de transcription, comprenant la répartition des documents en fichiers, les corrections en fonction du format souhaité puis la finalisation de l'ouvrage.

De plus, lors du 1^{er} confinement, l'un des bénévoles du pôle saisie a aidé le Kiosque d'apiDV en réalisant la version accessible du « Canard Enchaîné ». Il a ainsi produit 15 numéros de l'hebdomadaire, ce qui a représenté 152 heures de travail de transcription pour corriger le fichier source et décrire les dessins. Il a, aussi, adapté un numéro de la revue « Psychologie Magazine » pour 12 heures de travail et un de la revue Nouvel Essor pour 8 heures.

Le braille

En 2020, la délégation Nouvelle-Aquitaine a exécuté des travaux ponctuels en Braille.

Sur demande de la Mission Handicap de la Mairie de Bordeaux, l'association a participé à la mise en accessibilité pour tous des élections municipales de la commune. Pour cela, les

147 bureaux de votes de la ville ont été munis d'étiquettes Braille. Sur chacune d'elle étaient inscrits le nom de la liste et le nom du candidat. De plus, pour permettre aux assesseurs d'installer les bonnes étiquettes sous la liste correspondante, et dans le bon sens, les initiales du candidat ont été écrites dans l'angle en haut à gauche.

9 listes étaient présentes au 1^{er} tour des élections municipales, puis 3 pour le second tour. Ce qui a représenté 1764 étiquettes Braille. Ces travaux d'embossage ont été réalisés en un temps record pour respecter les délais de préparation des bureaux de votes.

Une autre impression Braille a été effectuée pour le GIHP Aquitaine, l'un des partenaires d'apiDV sur le territoire. 4 exemplaires de leur fascicule « La technique de guide » leur ont été fournis en Braille, afin qu'ils puissent le distribuer aux usagers qu'ils accompagnent, dans le cadre de leur rééducation basse vision.



Photo de Thirdman provenant de Pexels

Les formations

La délégation Nouvelle-Aquitaine développe ses formations en informatique adaptée, en Braille, sur les smartphones et pour l'enregistrement de livres audio. L'obtention du numéro de formateur, en 2011, a permis à l'association de devenir organisme de formation pour les déficients visuels et d'être éligible à la taxe d'apprentissage, versée par les entreprises. Si les périodes de confinement ont stoppé les cours, en présentiel, tout a été fait pour reprendre rapidement les apprentissages, dès l'assouplissement des restrictions sanitaires.

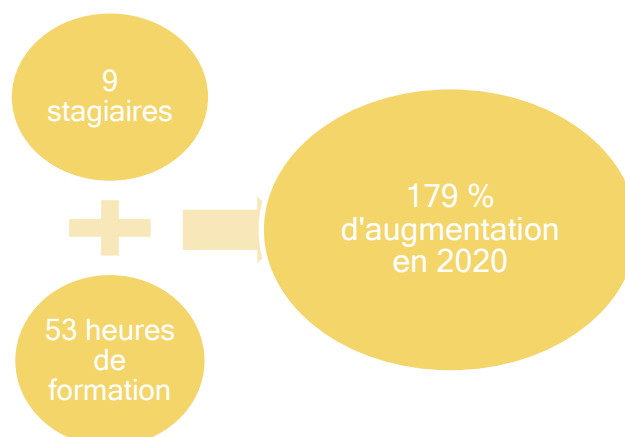
Cours d'informatique adaptée

Les formations en informatique adaptée ont connu de grands changements en 2020.

En septembre dernier, une nouvelle technicienne et formatrice en informatique adaptée a été embauchée. Un tuilage s'est fait, sur le mois, pour organiser le transfert des savoirs. Les cours, sur cette période, se sont déroulés en action rapide de formation. suivi, au sein de binôme pour permettre une mise en la nouvelle salariée et la continuité des formations. De plus, afin d'assurer un meilleur suivi, des comptes-rendus ont été mis en place. Ils peuvent porter sur des conseils prodigués, une demande de devis ou la préparation d'un programme de formation.



En 2020, 9 élèves ont suivi des cours d'informatique adaptée. Ce sont donc 53 heures de formation qui ont été délivrées, soit une augmentation de 179 % par rapport à l'année précédente. Rappelons que 2019 a marqué la reprise de l'activité de formation.



Cette année aussi, la délégation Nouvelle-Aquitaine a ouvert son offre de formation aux entreprises. Des cours en informatique adaptée peuvent être délivrés, directement sur le lieu de travail pour permettre de maintenir un salarié sur son poste de travail, ou pour adapter son usage des logiciels spécifiques sur de nouvelles tâches.

Les Missions Handicap des structures peuvent financer les formations pour les collaborateurs déficients visuels. Par exemple, la technicienne informatique d'apiDV Nouvelle-Aquitaine s'est rendue, en décembre dernier, dans une administration publique à Limoges, pour former une salariée sur le logiciel ZoomText.

Cours smartphone

Pour la première fois, des cours de prise en main d'un smartphone ont été proposés. Certains adhérents déficients visuels ont émis le besoin d'être formés sur le fonctionnement de leur nouveau téléphone et sur les gestes de base à apprendre pour les utiliser en toute autonomie.



Si l'accessibilité sur ces téléphones est très performante, il est nécessaire de suivre quelques cours lorsqu'on utilise, pour la première fois, ce genre de matériel perfectionné. Le passage du visuel au vocal demande de la pratique et l'adaptation de son usage à de nouvelles habitudes. 4 heures de formation ont été délivrées, en 2020. Elles continueront d'être proposées, sur demande des bénéficiaires aveugles ou malvoyants.

Cours de braille

L'association continue de militer pour l'intérêt du Braille pour les personnes aveugles ou malvoyantes, en proposant des cours de débutants ou de confirmés.

En 2020, 2 étudiantes se sont formées à l'apprentissage du Braille. Elles ont appris à le lire et l'écrire à l'aide de manuels d'exercices et d'un bloc-notes Braille. La professeure de Braille utilise donc, à la fois, le support papier et les outils numériques pour s'adapter à ses élèves et à l'utilité qu'ils pourraient en avoir, dans leur quotidien.

12 heures de cours ont été délivrés.

Cours lecteurs

La fin du 1^{er} confinement a poussé le grand public à s'interroger sur la nécessité de venir en aide aux personnes isolées ou en difficulté. Nous avons reçu beaucoup de demandes pour devenir bénévole, en particulier pour enregistrer des livres audios pour les personnes empêchées de lire.

Ainsi, 11 personnes ont été formées sur le logiciel d'enregistrement, ce qui a représenté 18 heures de cours.

Même si cet élan de solidarité a été une belle surprise, peu de ces nouveaux bénévoles lecteurs sont allés au bout de leur engagement. Certains ont eu du mal à combiner la poursuite de leurs études ou leur activité professionnelle avec le travail rigoureux demandé et le temps nécessaire pour structurer et enregistrer un livre.

Nos productions en voix humaine

Les magazines

Les bénévoles de la délégation ont continué d'enregistrer, des magazines pour les personnes empêchées de lire.

En 2020, plus que jamais, les revues ont permis d'informer, et de garder le lien avec leur lectorat. L'association a donc participé à garantir l'accès à l'information pour tous.

- « Le Gironde Mag », magazine du Conseil Départemental, a mis en lumière les initiatives solidaires et les actions des collectivités locales, pendant la période de crise sanitaire. 3 numéros ont été transcrits en voix humaine, avec la participation du Président du département Jean-Luc Gleyze qui enregistre, lui-même, ses propos.
- « Facteur Santé », le magazine de l'Association Française des Sclérosés En Plaque, a donné de nombreuses informations médicales pour les personnes fragilisées par cette maladie (4 publications en 2020)
- « Le Lien Salésien », avec 5 numéros et 3 probations, a continué de partager les événements de l'association et proposer des thèmes de réflexion et de prière.

Ces enregistrements en voix humaine respectent scrupuleusement la version imprimée en noir. Les fichiers sont envoyés à la délégation, en amont de la diffusion papier ou numérique, pour que la version audio soit proposée dans les mêmes délais.

Enregistrement à plusieurs voix

L'enregistrement à plusieurs voix est l'une des spécificités de la délégation Nouvelle-Aquitaine.

Le travail d'audiodescription pour la bande-dessinée Adèle Blanc-Sec de Jacques Tardi avait débuté en 2019. La phase d'enregistrement a pu être réalisée en début d'année, grâce à une belle organisation.

Sous la direction de Nicolas Bardinet, audio-descripteur et narrateur, 8 bénévoles lecteurs se sont partagés les personnages « d'Adèle et la Bête ». Tous sont venus enregistrer ensemble leur rôle, le même jour. Certains ont joué avec leur voix ou ont pris des accents différents pour incarner plusieurs personnages. Cette journée a permis de rendre l'enregistrement plus vivant et efficace en rassemblant tous les intervenants, dans un même lieu.



Les bénévoles en pleine action sous la houlette de Nicolas Bardinet

Cette année aussi, sur la demande d'un abonné du siège d'apiDV, un livret d'opéra a été adapté pour être réalisé en voix humaine. 6 bénévoles lecteurs ont repris les rôles de « Così fan Tutte » de Mozart. Chacun vient jouer, séparément, les répliques de son personnage, dans les locaux de la délégation.

2021 sera consacré à terminer l'enregistrement des voix. Puis un important travail de montage commencera, pour coller les répliques dans le bon ordre, et restructurer le livret en audio, sur le modèle de la version papier.

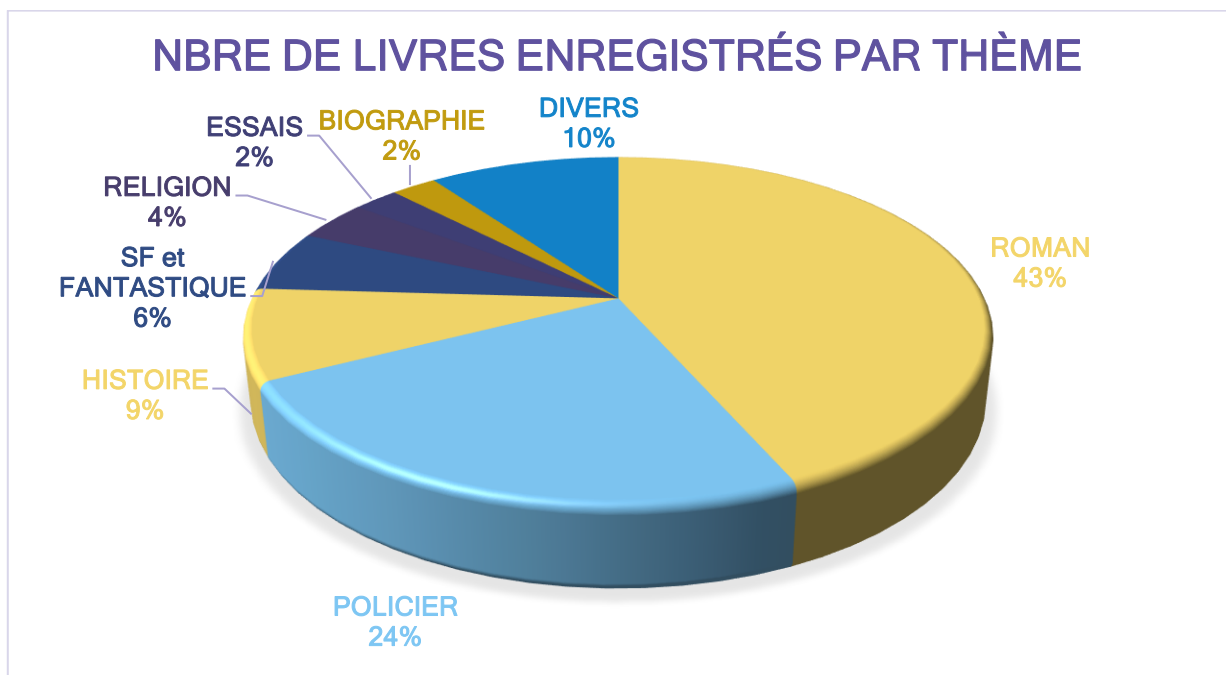
Nicolas Bardinet a également participé au Forum Numérique et Pratiques Innovantes au service des déficients visuels, organisé par le siège de l'association, pour partager son expérience et son travail d'audiodescription de bandes-dessinées.

Les livres de la bibliothèque

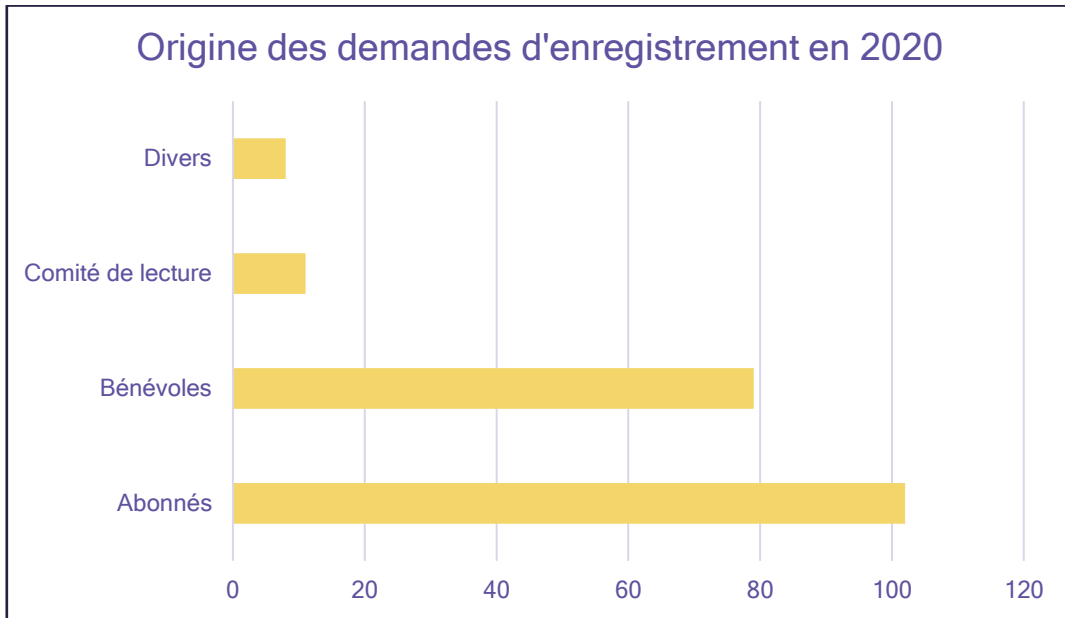
Les lecteurs bénévoles dont le nombre reste stable ont continué à enregistrer des livres audio. Ils ont ainsi augmenté de 117 livres le fond de la bibliothèque sonore. (Cf. article sur les bénévoles).

Parmi les livres entrés dans la bibliothèque de la délégation, en 2020, on note toujours une forte proportion de romans et de policiers. Ils représentent, respectivement, 43% et 24% des nouveaux ouvrages mis à disposition.

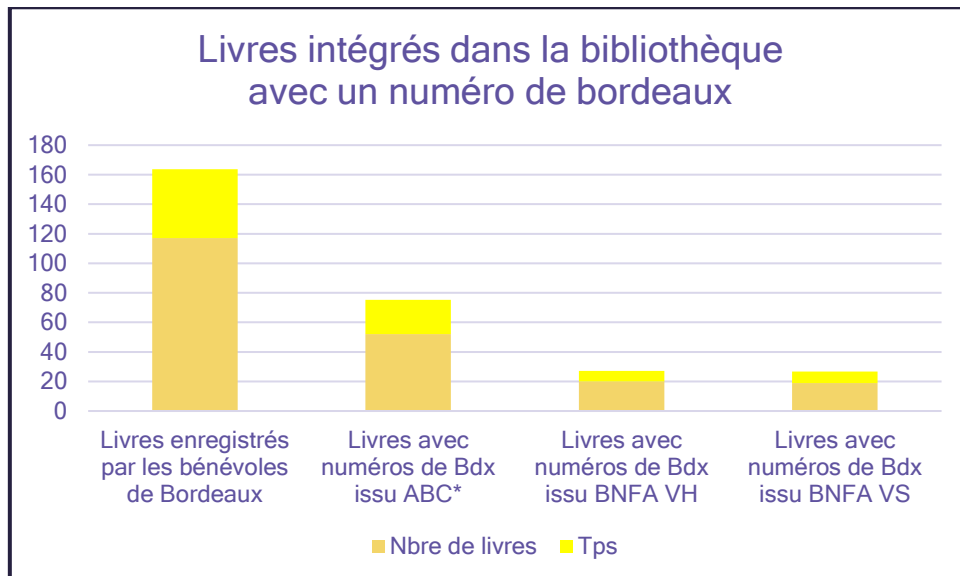
Nous continuons de diversifier notre catalogue avec des genres littéraires variés (voir le détail ci-dessous)



La priorité est toujours donnée aux demandes des abonnés. En 2020, 50% des livres proposés à la lecture, provenaient des abonnés à la bibliothèque sonore.



Grâce à la collaboration avec d'autres bibliothèques sonores francophones accessibles, nous pouvons récupérer des livres demandés par nos abonnés, ayant été faits chez nos partenaires. La majorité des ouvrages restent, cependant, produits par les bénévoles de la délégation. En effet, ils représentent 57% du total des enregistrements, que ce soit en nombre de livres ou en volume d'heures.



*ABC signifie Consortium pour des livres accessibles, en anglais.

Ce partenariat est dirigé par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Il regroupe des organismes et structures représentant les personnes empêchées de lire, les auteurs et éditeurs et des bibliothèques sonores francophones dont apiDV.

ABC a pour vocation d'accroître le nombre de livres en format accessible (Braille, audio, numérique, gros caractères...) et de les mettre librement à disposition du public déficient visuel.

Orientation et accompagnement

Dossier MDPH et mobibus

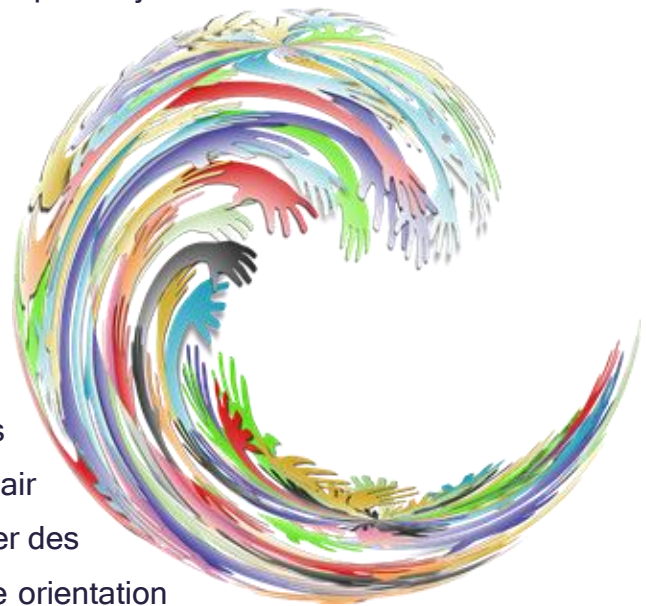
Le rôle de la délégation est également de soutenir administrativement les personnes aveugles ou malvoyantes, et de favoriser l'accès à leurs droits. C'est pourquoi, nous les accompagnons pour remplir les dossiers MDPH et l'inscription au service de transport adapté de la métropole, Mobibus.

Il est parfois complexe, pour les déficients visuels, de rédiger et compléter des dossiers dans des formats peu accessibles. Nous les aidons donc à rédiger des courriers exposant leurs difficultés et leurs demandes, et à rassembler les pièces justificatives nécessaires à l'évaluation de leur situation.

Soutiens et conseils

La délégation accompagne et informe le public sur les différentes incidences de la déficience visuelle sur le quotidien.

Nous apportons une aide psychologique aux personnes aveugles ou malvoyantes qui viennent nous rencontrer, en leur permettant d'échanger avec un pair qui vit la même situation. Ces discussions font émerger des problématiques qui sont utiles pour leur proposer une orientation personnalisée vers nos services.



Nous pouvons, aussi, les diriger vers les structures de rééducation basse vision afin qu'elles puissent retrouver ou développer leur autonomie

Nous les conseillons, également, sur les outils, et le matériel adaptés existants, nous leur donnons des astuces sur leur utilisation.

Nous répondons aux demandes par téléphone ou mail ; la crise sanitaire liée à la COVID 19 nous a obligé à prodiguer beaucoup de conseils à distance. Cependant, dans la mesure du possible, nous avons maintenu les rendez-vous, en physique, au sein de la délégation. Nous avons ainsi pu répondre aux besoins de lien social des personnes, qui se sont sentis isolés pendant ces périodes de confinement et couvre-feu. Visiter les locaux de l'association leur permet ainsi de rencontrer les salariés et les bénévoles qui peuvent les soutenir, et de partager leur expérience avec les bénéficiaires déficients visuels.

Test applications pour DV

La délégation est souvent sollicitée pour des tests utilisateurs ou des conseils concernant une application, un nouveau matériel ou l'accessibilité d'une plateforme pour les personnes en situation de handicap visuel.

Émanant d'entreprises ou de projets d'étudiants, ces outils utilisant les nouvelles technologies doivent prendre en compte les spécificités de la déficience visuelle (accessibilité numérique, contraste des couleurs, compatibilité avec un logiciel de synthèse vocale...).

Nous répondons donc à leurs interrogations par le biais d'enquêtes par téléphone ou par Internet. Nous leur proposons, également, de mettre à leur disposition des testeurs aveugles ou malvoyants qui leur font un retour utilisateurs. Des rencontres sont ainsi organisées en présentiel ou par Visio avec les volontaires pour leur permettre de perfectionner leurs innovations avant la phase de développement.

Notre Club Emploi

L'activité du Club Emploi Nouvelle-Aquitaine Occitanie n'a pas cessé, au cours de l'année 2020. L'équipe de bénévoles est restée mobilisée et s'est adaptée aux restrictions sanitaires pour continuer d'accompagner les déficients visuels dans l'avancée de leur projet professionnel. Les entretiens se sont tenus à distance et, dès que cela a pu être possible, les rendez-vous en physique ont repris.

Bilan

Le Club Emploi de la délégation a enregistré de belles réussites en 2020. Les accompagnements ont permis de trouver 13 solutions d'activités : 2 CDI, 1 CDD, 1 auto-entrepreneuriat, 1 service civique, 1 contrat de professionnalisation, 2 contrats d'alternance, 4 formations et 1 reconversion professionnelle.

Les succès de la délégation ont représenté 61% du taux de réussite nationale. 22 personnes aveugles ou malvoyantes ont été accompagnées par le Club Emploi en 2020.

A fin d'année une file de 22 accompagné(e)s dont 40% habitent dans la communauté de communes de Toulouse.

- 22 accompagnements à fin 2020 dont 40% en Haute Garonne et 18% en Gironde. Sur ces 22 accompagnements 54% sont en Occitanie, 27% en Nouvelle-Aquitaine et 19% dans d'autres régions.
- 22 accompagnements à fin 2020 dont 13 sont dans la tranche 30-45 ans (59%), 5 dans celle supérieure à 45 ans et 4 dans celle inférieure à 30 ans.

L'équipe des 5 accompagnateurs s'est agrandie. 2 bénévoles sont venus renforcer les rangs sur l'Occitanie et l'Ardèche. Ce sont donc 1 déficiente visuelle et 1 voyante qui nous ont rejoint, en 2020, ce qui a permis de répondre à la demande croissante de personnes déficientes visuelles et de continuer à développer le Club Emploi.

Elles ont, tout d'abord intégré, en phase d'observation, un accompagnement avec un duo déjà formé. Elles ont ensuite pu prendre leur envol et composer un binôme officiel d'accompagnateurs. Enfin, cette année, le coordinateur du Club Emploi, en mécénat de compétences, a été épaulé par un stagiaire conseiller en insertion professionnelle à Toulouse, sur le mois de juin. Une autre convention a été signée, en octobre 2020, pour une étudiante en Master Science de l'éducation spécialité Insertion Professionnelle. À cause de la crise sanitaire, ce stage a été repoussé au début de l'année 2021.

Les partenariats

Le Club Emploi de la délégation a été actif lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, en novembre 2020. En partenariat avec l'EPNAK de Bordeaux, nous avons conduit un « Job dating » pour les stagiaires de l'établissement. Puis, un atelier a été animé, en Visio, à l'attention des 3 centres du grand Sud-Ouest (Limoges, Bordeaux, Muret), intitulé « Emploi et handicap visuel : est-ce possible ? ».

Le Club Emploi a également poursuivi ses collaborations, en Gironde, avec des entités travaillant sur l'économie sociale et solidaire : le Mouves (Mouvement des Entrepreneurs Sociaux) et l'Adaptathon Bordeaux.

En tant que membre actif du comité de pilotage de ce dernier, le coordinateur du Club Emploi et la responsable des stages et alternances de la Section « Étudiants » du siège d'apiDV ont conçu et animé un webinaire intitulé « Pourquoi et comment faire un stage en immersion », sur la plateforme des Rencontres Emploi/Handicap de la Maison de l'Emploi de la ville de Bordeaux.

Grâce à des contacts réguliers et privilégiés, nous avons coopéré avec des entreprises multinationales sur différents projets :

- Pilote d'une formation sur l'entrepreneuriat pour les déficients visuels
- Participation au Forum Numérique et Pratiques Innovantes au service des déficients visuels, organisé par apiDV
- Accompagnement de 2 salariés malvoyants en poste
- Formation en informatique adaptée pour l'adaptation d'une salariée à son nouveau poste de travail

Le Club Emploi a également renforcé sa coopération avec des structures de l'écosystème, sur les territoires de la Nouvelle-Aquitaine et de l'Occitanie : associations au service des déficients visuels, organismes de l'insertion professionnelle, Missions Handicap d'entreprises ou d'administrations...

L'équipe a aussi contribué aux projets nationaux d'apiDV. Les bénévoles ont notamment participé à la création de la plateforme « actifsDV », site internet qui regroupera les informations sur l'emploi des personnes aveugles ou malvoyantes, et sur la mise à jour du « Guide vers l'emploi » (méthodologie actualisée pour les accompagnateurs).

Nos partenaires

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France

Depuis 2011, la délégation est représentante de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France en Nouvelle-Aquitaine.

Par la convention qui lie nos deux structures, nous menons des actions et communiquons, auprès du grand public et des institutions locales, au nom de nos 2 associations, sur tous les sujets qui touchent la déficience visuelle.



La représentation de la Fédération apparaît sur tous nos supports de communication, que ce soit sur le site Internet, sur notre plaquette de présentation des services, sur l'en-tête de nos courriers ou sur nos cartes de visite.

Ce partenariat privilégié, au-delà d'un simple aspect financier, est un réel soutien logistique et technologique. La Fédération accompagne et conseille, également, la délégation sur la défense des droits des déficients visuels, auprès des instances du territoire.

Enfin, nous avons participé, en tant que membre de la Fédération, aux rencontres annuelles Présidents/Directeurs. Les représentants des associations du réseau se sont retrouvés en Visio, pour partager les bonnes pratiques et faire le point sur l'année 2020. Nous avons ainsi pu aborder les conséquences de la Covid 19 sur le fonctionnement et les actions des structures présentes.

Au-delà du bilan de ces derniers mois, nous avons aussi travaillé à l'élaboration du prochain projet fédéral. L'objectif a été de mettre en évidence les différents thèmes qui seront prioritaires et les axes à renforcer.

Le département de la Gironde

Les réunions

La délégation Nouvelle-Aquitaine d'apiDV participe aux différentes instances du département de la Gironde. Elle est représentée, lors de ces réunions, par la Directrice de l'association.



Tout d'abord, nous sommes membre titulaire au sein de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Celle-ci rassemble des salariés de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), du Département, de l'Agence Régionale de Santé (ARS), et des représentants de structures accompagnant les personnes en situation de handicap.

Chaque 1^{er} mercredi du mois, les membres de la CDAPH auditionnent les personnes qui engagent un recours auprès de la MDPH, pour un refus de droits ou de prestations. Ils statuent aussi sur des demandes de fin de prise en charge d'établissements médico-sociaux.

Tous les trimestres, également, 2 instances se réunissent, dans les locaux du Département. :

- Le collectif « MDPH Avenir » pour échanger sur des grandes thématiques liées aux répercussions du handicap sur le quotidien des personnes touchées
- Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) pour permettre aux personnes âgées et handicapées de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques « autonomie » du Département

Enfin, nous avons assisté au colloque « Vivons la cité inclusive ». Ce séminaire a regroupé les acteurs du handicap (élus, associations, universitaires, établissements médico-sociaux, aidants...). De nombreux témoignages, des tables rondes et des débats ont été proposés.

La conférence des financeurs



Nous avons répondu, en janvier 2020, à l'appel à projets de la Conférence des Financeurs de la Gironde, dans le cadre de l'autonomie des personnes âgées.

Le projet « Apprendre à lire en audio par la relaxation » est né d'une idée de notre trésorière Viviane Rossi. Elle est partie du constat que le passage de la lecture sur papier à la lecture audio, pour les personnes âgées déficientes visuelles, est parfois difficile et impose de s'exercer.

Nous avons souhaité accompagner cet apprentissage, au travers d'ateliers qui alterneront temps d'écoute et de relaxation avec conseils et astuces. Ils seront aussi l'occasion d'échanger sur les problématiques liées à l'incidence du handicap sur le quotidien. Ces ateliers auront lieu soit dans les locaux de l'association, soit directement dans les établissements qui nous en font la demande.

Avec l'appui des salariés de la délégation, nous avons pu déposer un dossier qui a été finalement étudié en septembre 2020, à cause de la crise sanitaire.

Nous avons, reçu, en novembre, une réponse positive de la Conférence des Financeurs. Celle-ci nous a octroyé une subvention pour participer à l'achat de matériel, à la communication et à la mise en place du projet.

Le gironde mag

Après avoir été formée, l'une de nos bénévoles du pôle Transcription a pris le relai pour les enregistrements du magazine du Département. Elle a pour mission de reproduire fidèlement la structure et le contenu du document et de veiller aux aspects techniques de la lecture (volume, diction, bruits parasites...).

3 bénévoles lecteurs sont toujours mobilisés pour enregistrer les 4 numéros du Gironde Mag :

- 1 pour les titres et certains articles
- 2 autres pour les « Paroles d'élus » et divers témoignages de girondins, de préférence une femme et un homme pour encore plus marquer la distinction

Enfin, nous avons continué de faire participer le Président du département Jean-Luc Gleyze qui enregistre, lui-même, ses propos, directement dans les locaux du Département.

En 2020, 3 numéros du Gironde Mag ont été adaptés en audio. La crise sanitaire liée à la Covid19 a empêché la rédaction de l'édition, prévue normalement au printemps.

Les communes

Bordeaux

La délégation a su tisser d'étroits liens avec les équipes de la ville de Bordeaux, depuis des années, particulièrement avec le service de la Mission Handicap.

Tout d'abord, nous participons aux Commissions Communales d'Accessibilité, organisées par la mairie. Elles permettent aux responsables d'associations de personnes handicapées de faire remonter les manquements d'accessibilité ou les dangers, répertoriés par leurs bénéficiaires, aux équipes de la mairie et aux techniciens de Bordeaux Métropole, en charge de la voirie.



La ville a également mis en place, depuis 2017 des permanences associatives à destination du public en situation de handicap. Les personnes peuvent contacter la mairie par téléphone ou par mail pour demander de l'aide sur des problématiques d'accès au logement, aux loisirs, à l'emploi, aux droits... le service les met alors en lien avec l'association qui pourra répondre au mieux à leurs questions.

Cette année, les restrictions sanitaires n'ont pas permis de recevoir les personnes à la Cité Municipale, comme habituellement. Cependant, pour assurer la continuité du service, les rendez-vous se sont donc déroulés à distance, principalement par téléphone.

En 2020, dans le cadre de la révision du « schéma du développement bordelais en faveur des personnes handicapées », nous avons collaboré au Conseil Ville et Handicap, lors de 4 séminaires. Organisés à distance, ils ont porté sur des thématiques variées : emploi, culture et loisirs, éducation, citoyenneté... ces débats ont fait émerger des grands axes de travail pour permettre aux personnes en situation de handicap de s'épanouir pleinement et de participer à la vie de la cité.

2020 a été une année électorale. À l'initiative de la Mission Handicap de la ville de Bordeaux, nous avons rendu accessible le scrutin des municipales, en mars puis en juin. En collaboration avec le service Accueil et Citoyenneté, nous avons créé des étiquettes Braille pour les 9 listes en lice, au premier tour, et les 3 restantes au second, pour les 147 bureaux de votes de la ville (Cf. article « Le Braille »).

Les autres Communes

La délégation travaille, également, depuis de nombreuses années, avec d'autres communes membres de Bordeaux Métropole.

Nous participons, depuis septembre 2019, aux permanences associatives de la ville de Pessac. Sur le modèle de celles organisées par Bordeaux, nous répondons aux demandes des Pessacais déficients visuels. Nous sommes sollicités par le CCAS ou la mairie pour rencontrer les personnes et écouter leurs problématiques. À cause de la crise sanitaire liée à la COVID 19, peu de rendez-vous ont eu lieu dans les locaux dédiés. Les personnes nous ont directement contactés par mail ou par téléphone.



Maison des Associations.

La ville de Mérignac soutient la délégation, depuis des années. Nous participons au Forum des associations de la commune, organisé à chaque rentrée de septembre, en extérieur, à proximité de la

La ville de Libourne est, également, un partenaire privilégié de la délégation Nouvelle-Aquitaine d'apiDV. Chaque année, nous participons à la « Semaine du Vivre Ensemble » qui regroupe de nombreuses activités proposées par les associations de la commune. Nous sommes particulièrement présents lors de la journée consacrée aux établissements et structures qui accompagnent les personnes en situation de handicap.



Malheureusement, en 2020, cette manifestation, prévue en mars, a dû être annulée à cause du confinement. Les restrictions sanitaires étant assouplies en septembre, nous avons pu présenter les services d'apiDV au Forum des associations de la ville.

Kéolis

Depuis maintenant plusieurs années, apiDV Nouvelle-Aquitaine est membre de la commission d'accessibilité au service, Mobibus.

Ces réunions, qui ont lieu tous les 2 mois, ont pour but d'étudier les dossiers des personnes qui demandent à utiliser ces transports adaptés. Elles sont composées d'élus et de techniciens de Bordeaux Métropole et de représentants d'associations d'usagers en situation de handicap.

En 2020, 5 commissions se sont tenues. La crise liée à la COVID 19 n'a pas permis de maintenir les rencontres entre mars et juin. Depuis les restrictions sanitaires, elles se déroulent à distance, en Visio, et ne concernent que l'évaluation des situations nécessitant des échanges entre les parties prenantes. Un point sur les accords prononcés par Keolis Bordeaux Métropole est effectué en amont de la réunion.

Cette année aussi, nous avons participé à une rencontre sur l'accessibilité des transports, dans le cadre de la délégation de service public, à Bordeaux Métropole. Cette réunion a rassemblé des élus et des salariés de Bordeaux Métropole, des salariés de Keolis et des responsables d'associations représentant les usagers du réseau de transports publics, à mobilité réduite. Les échanges ont mis en lumière les besoins et les attentes des personnes en situation de handicap, en matière de déplacements sur la Métropole bordelaise.

Enfin, la directrice de la délégation a participé à la campagne photo, menée par Keolis, pour illustrer l'accessibilité des transports publics. Ces mises en scènes reprenant des situations du quotidien avaient pour vocation de rendre visible les personnes en situation de handicap dans l'espace public, plus particulièrement dans les trams et bus de la métropole bordelaise.

Notre fonctionnement

La bibliothèque sonore

Sa gestion

Malgré des conditions de fonctionnement très difficiles, dues à la crise sanitaire, le service de la bibliothèque n'a jamais été interrompu, même pendant les mois de confinement.

Une bibliothécaire bénévole, qui habite le quartier, est venue au moins une fois par semaine assurer la permanence, ainsi les abonnés ont toujours été servis.

Après chaque confinement, l'activité a repris normalement son cours au rythme de deux permanences par semaine et dans une grande stabilité.

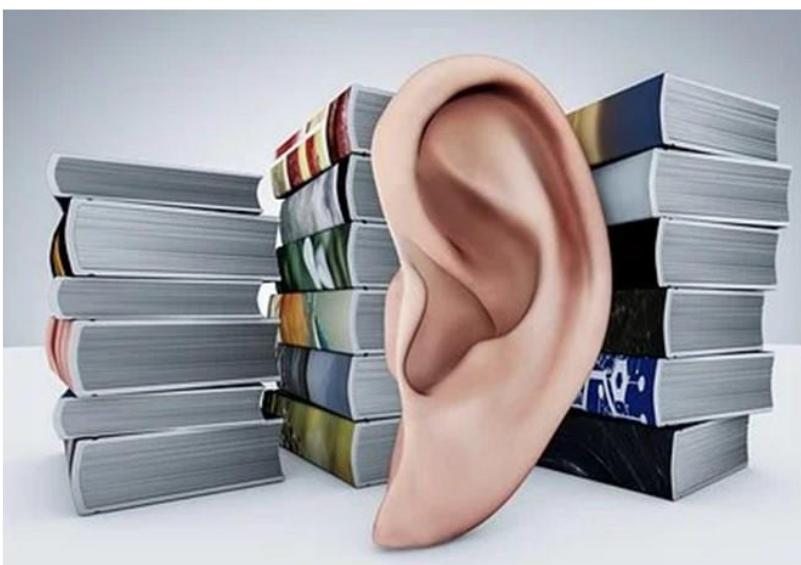
La baisse des emprunts de documents, déjà notée en 2018 et 2019, se confirme. Elle est due principalement au grand âge de la plupart des abonnés, l'arrivée de nouveaux inscrits n'équilibrant pas ce déficit. Mais aussi aux nouvelles pratiques de consultation des documents, par le téléchargement direct sur la BNFA ou sur tout autre catalogue en ligne et gratuit.

Nous observons également un changement dans les habitudes de nos abonnés qui délais-
sent progressivement le CD au profit d'un support numérique. L'augmentation de la déma-
térialisation des livres se confirme, ici.

La part des cartes SD dans les envois de la bibliothèque, en 2020 représentait 32,87%, Soit
près d'un tiers des envois. Elle tournait autour de 28% en 2018 et 2019. (Voir tableau ci-
dessous)

	CD	Cartes SD	TOTAL
2018	2117	856	2973
2019	1771	667	2438
2020	1305	639	1944

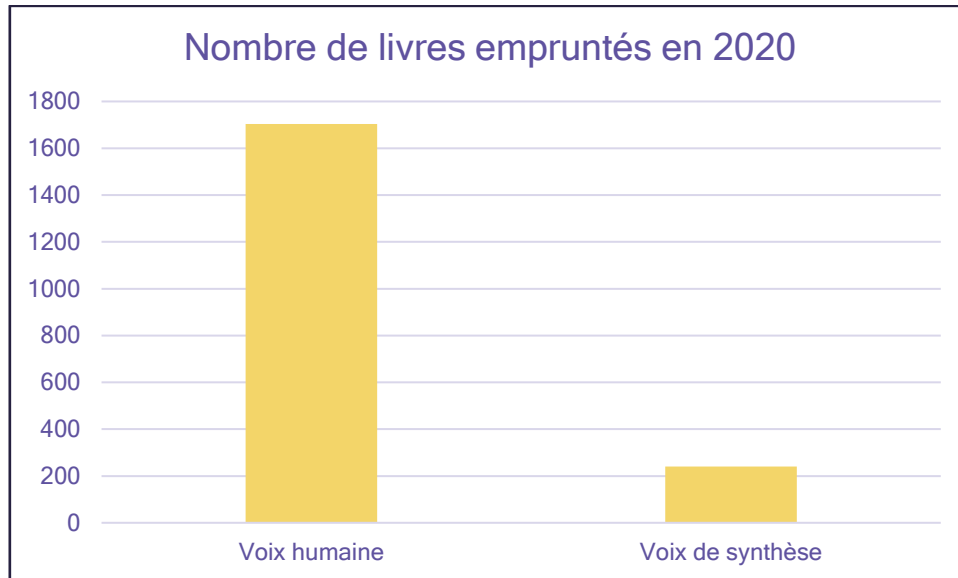
Nos 2 plus grands lecteurs reflètent cette évolution. L'une a emprunté, 160 ouvrages en
CDs tandis le second a lu 104 livres sur carte SD.



Le fonds de la bibliothèque d'apiDV s'enrichit et se diversifie d'année en année, l'offre documentaire est de plus en plus intéressante.

Même si les voix de synthèse se perfectionnent de plus en plus, on note toujours une forte préférence pour les livres enregistrés en voix humaine.

En 2019, les ouvrages en voix de synthèse ne représentaient que 2,9% des envois contre 12,3% en 2020.



Les nouveaux modes de consultation, et la dématérialisation des documents, signifient que les personnes déficientes visuelles peuvent être de plus en plus autonomes dans leurs pratiques de lecture et on ne peut que s'en réjouir !

Les rencontres littéraires

Tous les événements de la délégation ont fortement été impactés par la crise sanitaire liée à la COVID 19. Les rencontres littéraires ont particulièrement souffert de la situation, entre annulation, report et adaptation aux gestes barrières.

Le comité de lecture, qui a lieu tous les mois, permet aux participants de proposer les livres mis à disposition pour l'enregistrement audio. Il n'a pu se tenir entre mars et août, ainsi qu'en novembre. Les bénévoles lecteurs et les abonnés déficients visuels ont finalement pu se retrouver, entre ces périodes, en groupe restreint. Ils ont ainsi pu reprendre leurs échanges, masqués et à distance les uns des autres, afin de compléter le fond de la bibliothèque sonore.

Une seule séance du Livre et la Théière a été maintenue, en février 2020, en petit comité également. Le club de lecture de l'association, a lieu, habituellement, 3 fois par an. Il regroupe la bibliothécaire et pour moitié des bénévoles lecteurs et des abonnés déficients visuels, qui présentent, chacun leur tour, un livre coup de cœur parmi les livres de la bibliothèque.

Nous avons renoncé à nous retrouver à la brasserie qui nous accueillait habituellement, et tenu cette unique réunion au siège de l'association.

Malgré le faible nombre de participants, limité à 6, notre séance est restée vivante et animée, comme toutes les autres.

La liste des livres présentés a ensuite été publiée dans « La Tablette » et a fait l'objet de demandes de la part des abonnés qui n'ont pu participer à la réunion.

L'organisation administrative

Les permanents

Les salariés

La délégation Nouvelle-Aquitaine d'apiDV compte 5 permanents.

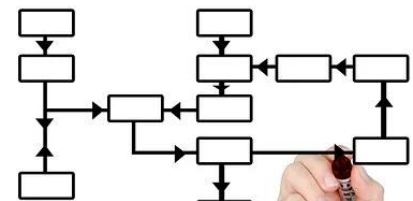
La Directrice coordonne l'ensemble des activités et des équipes de l'association. Elle représente apiDV dans les instances et auprès des partenaires.

L'assistante de la délégation soutient le personnel et les bénévoles dans leurs missions. Elle a en charge les tâches administratives et comptables.

Le technicien informatique et formateur en informatique adaptée assure la maintenance du matériel de la délégation et délivre les formations auprès du public déficient visuel. Sur le mois de septembre, un tuilage a été organisé afin que le technicien et formateur transmette ses compétences à la nouvelle salariée. Sur cette période, ils ont été en binôme pendant tous les cours d'informatique adaptée et les réunions de travail.

Le coordinateur du Club Emploi est en mécénat de compétences, mis à disposition de la société Orange. Il anime l'équipe de bénévoles accompagnateurs et communique auprès des partenaires de l'insertion professionnelle.

Une personne chargée de l'entretien s'occupe, toutes les semaines, du nettoyage des locaux de la délégation.



Les bénévoles

2020 a été une année contrastée pour le bénévolat.

Nous avons pu nous appuyer sur un noyau dur qui est resté mobilisé, en toute circonstance, pendant la crise sanitaire.

Les bénévoles lecteurs ont été très productifs et ont continué d'enregistrer des livres, pendant le 1^{er} confinement. Le service de bibliothèque s'est également maintenu sur ces périodes (voir article dédié)

Les accompagnateurs du Club Emploi ont assuré leurs entretiens, à distance, et ont repris les rendez-vous, en physiques, dès que cela a été possible (voir article dédié).

Le pôle Transcription a répondu présent pour rendre accessibles les documents pour les étudiants. Les équipes de bénévoles sont revenues rapidement, dans les locaux de l'association, pour reprendre l'adaptation des ouvrages laissés en attente.

Si la crise sanitaire a créé des envies de solidarité et le besoin de donner du sens à ses actions, il est apparu difficile de garder les nouveaux arrivants. En effet, le bénévolat demande de l'engagement et de la disponibilité.

De plus, certains de nos bénévoles qui font partie des personnes fragiles, n'ont pas encore repris le chemin de la délégation.

Nous sommes, donc, toujours en recherche de nouveaux volontaires pour travailler au service des déficients visuels.

La délégation Nouvelle-Aquitaine d'apiDV compte 70 bénévoles, répartis dans tous les services de l'association.

Le Comité d'Administration

Afin d'être en accord avec le règlement intérieur d'apiDV, nous avons changé le nom de notre réunion trimestrielle. Anciennement Comité de Coordination, il est devenu Comité d'Administration. Il est composé de bénévoles représentant chaque service (Transcription, Bibliothèque, Lecteurs, Club Emploi) et d'abonnés. Parmi eux ont été désignés la trésorière et le secrétaire général.

Le travail que nous avons entrepris d'informer et d'impliquer les bénévoles et les abonnés de la délégation, a pris tout son sens, cette année. Les 3 Comités d'Administration ont permis de garder le lien, lorsque les mesures sanitaires ont restreint nos contacts, et de rendre compte de nos actions et de notre organisation, pendant la crise de COVID 19.

Pour pouvoir maintenir ces rencontres, nous avons dû organiser 2 d'entre elles par conférence téléphonique. Les membres du Comité d'Administration sont restés mobilisés, en 2020, cependant il n'y a pas eu de nouvelles vocations parmi les autres bénévoles ou abonnés de la délégation.

L'Assemblée de la délégation

Le 11 janvier 2020, nous avons profité de notre cocktail annuel pour tenir l'Assemblée de la délégation, dans la salle municipale Nicole Vanrast.

Pour la 1^{ère} fois, nous avons organisé un temps pour dresser le bilan de l'année écoulée, pour chaque service, et présenter les projets pour 2020. Cette rencontre a aussi permis aux bénévoles et aux abonnés de poser toutes les questions qu'ils souhaitaient sur le fonctionnement de l'association.

C'est un événement fort de la vie de la délégation, où les bénévoles de tous les services se rencontrent et font connaissance avec les abonnés déficients visuels, pour qui ils travaillent tout au long de l'année. Les amis et partenaires d'apiDV Nouvelle-Aquitaine sont également invités à venir partager ce moment avec les membres de l'association.

Le cocktail a rassemblé 56 personnes.

Nos moyens de communications

La tablette

Le bulletin trimestriel d’apiDV Nouvelle-Aquitaine est un outil de communication essentiel. Il rend compte de nos actions, des événements de nos partenaires et propose des informations pratiques, tant sur l’accès aux droits que sur les innovations techniques.

Nous avons pu remarquer sa nécessité, pendant la crise sanitaire liée au COVID 19 et aux confinements. La Tablette a permis de continuer d’informer et de garder le lien avec nos bénévoles, abonnés et partenaires. Nous avons ainsi pu montrer que nous sommes restés actifs et mobilisés, pendant toute cette période.

Nous avons fêté, en octobre 2020, le 100^{ème} numéro de La Tablette, avec une édition spéciale renfermant des clins d’œil historiques sur l’évolution du bulletin. Cet anniversaire a démontré que la lettre d’information de la délégation a su se développer et rester innovante, au fil des années.



La nouvelle plaquette

Afin de moderniser la plaquette de présentation de la délégation et de se conformer au changement d’identité visuelle d’apiDV, nous avons demandé à notre bénévole en communication Stéphanie Carmouze, de nous faire des propositions.



Cette plaquette présente l’ensemble des services de la délégation Nouvelle-Aquitaine et donne les coordonnées auxquelles nous pouvons être contactés. Nous y avons aussi inséré les logos de nos partenaires privilégiés, pour mettre en avant leur soutien et nos collaborations.

Toujours sous la forme d’un triptyque, les couleurs du nouveau logo d’apiDV Nouvelle-Aquitaine ont été utilisées, en respectant les contrastes et la clarté des informations pour permettre, notamment aux personnes malvoyantes, de lire le document.

Un support numérique accessible a également été créé, afin de le diffuser auprès des déficients visuels utilisant un logiciel de synthèse vocale.

Le nouveau site internet

Dans la continuité de l'évolution de l'identité visuelle d'apiDV, nous avons entrepris de refaire le site internet de la délégation.

Sur le fond, nous avons souhaité mettre à jour et ajouter des informations sur notre offre de services et sur nos activités. Nous avons ainsi réécrit tous les textes présentant nos prestations et nos actions.

De plus, nous avons voulu garder une page de blog, pour pouvoir publier des articles d'actualité et conserver l'aspect dynamique du site.

Sur la forme, notre technicien informatique ayant un fort intérêt pour le web design, a travaillé sur le codage et le développement du nouveau site. Il a eu pour principale mission de veiller à respecter les normes d'accessibilité web, afin que les déficients visuels puissent naviguer sur les pages. Il était, également, primordial de combiner le respect de la charte graphique, découlant du logo de la délégation, et les contrastes nécessaires pour donner un confort visuel aux personnes malvoyantes.

Après de longs mois de travail, le nouveau site internet d'apiDV Nouvelle-Aquitaine a été mis en ligne à l'automne 2020.

Les relations avec le siège

La délégation Nouvelle-Aquitaine travaille, de plus en plus étroitement, avec le siège d'apiDV.

Le besoin de communiquer et d'unir ses forces s'est, notamment, fait sentir, pendant le 1^{er} confinement. Ont alors été mises en place, à partir d'avril, des réunions hebdomadaires avec les salariés, les chefs de projet en mécénats de compétences et certains délégués régionaux et administrateurs. Nous avons ainsi pu créer du lien entre les membres de l'équipe et organiser le maintien des services et des contacts avec nos abonnés.

De plus, nous sommes parvenus à maintenir une réunion des délégués régionaux d'apiDV, en 2020. Ce temps d'échange permet d'informer les autres délégations de l'organisation de chaque antenne et des événements et actions mis en œuvre.

Nous avons, également, été invités à participer à des groupes de travail thématiques : sur le fonctionnement de l'association, sur les supports et les axes de communication à privilégier, sur la cohérence des tarifs et des offres de services...

Le travail le plus important a été réalisé autour du projet « Transcriptio », anciennement appelé « C4 ». Les réunions ont eu pour objectif d'harmoniser et organiser les fonctions de chacun, la promotion et la tarification de l'édition adaptée de documents complexes.

Une nouvelle procédure pour l'enregistrement de livres, tant en voix humaine qu'en voix de synthèse, a notamment été rédigée. Fruit de la collaboration entre la délégation Nouvelle-Aquitaine et le siège, elle permettra d'harmoniser les pratiques au sein de l'association.



Le Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (GIAA), créé en 1949, a pour vocation d'accompagner les personnes aveugles ou malvoyantes désireuses de conquérir leur autonomie sociale. Il est reconnu d'utilité publique depuis 1959. L'association est présente dans toute la France. Son siège social est à Paris.

La délégation Aquitaine a pris son essor en 1980 avec pour objectif de faciliter l'intégration des personnes déficientes visuelles dans la vie de la cité.

En 2020, le GIAA se transforme et devient apiDV pour accompagner, promouvoir, et intégrer les déficients visuels.

La délégation Nouvelle-Aquitaine d'apiDV propose les services suivants :

- Une bibliothèque sonore
- Un pôle de transcription de documents à la demande
- Un club emploi
- Un pôle formation (cours d'informatique adaptée et cours de braille)



14 rue de la Réole, 33800 Bordeaux



05.56.31.48.48



contact.aquitaine@giaa.org



www.giaa-aquitaine.fr